



Capitale du Champagne
EPERNAY

FAÇADES

FICHE OUTIL

www.epernay.fr

Le Site Patrimonial Remarquable d'Épernay a pour objectif de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager de la ville.

Une diversité de façades est présente à Épernay, principalement enduites, mais également en pierre ou en brique et plus rarement à pan de bois. Les façades sont représentatives des savoir-faire des artisans locaux et des matériaux disponibles. Par le jeu des teintes, des textures et les décors, elles participent pleinement à l'animation de la rue.

PERFORMANCE DU BÂTI ANCIEN

Le bâti ancien est issu de son environnement immédiat ; il bénéficie d'une conception bioclimatique : implantation en fonction du site, de son relief, de sa géologie, en fonction des éléments naturels, de son orientation par rapport au soleil, aux vents, à la pluie. Le bâti ancien possède de grandes qualités thermiques : inertie, épaisseur... La réduction des ponts thermiques est possible, mais le choix constructif doit respecter les matériaux de façade de manière à préserver la perspiration tout en conservant les dessins de façade.

PERFORMANCE DES FAÇADES MAÇONNÉES

La porosité à l'air et à la vapeur d'eau est une des caractéristiques fondamentales de la maçonnerie ancienne. Le mur traditionnel laisse passer la vapeur d'eau ; il est dit « perméant » ; il constitue un volant thermique et hygrométrique (la condensation se fait à l'intérieur du mur), il échange par rayonnement.

L'ENDUIT

Un très grand nombre de constructions d'Épernay présente des façades enduites qui recouvrent soit un remplissage en pan de bois, soit une structure de pierres taillées et parfois des façades en brique lorsque celles-ci ont été montées de façon sommaire. C'est un enduit de parement jouant un rôle de protection du mur. Il doit, pour cette raison, être conservé et, si nécessaire, remis en état.

Réalisation des enduits :

Les enduits seront réalisés au mortier de chaux blanche ou de chaux grasse et sable fin de rivière. La finition sera grattée, talochée, à la tyrolienne ou au balai. Ils suivront les irrégularités du parement. Les baguettes d'angle sont interdites et la finition de l'enduit sera non dressée. Les enduits pourront être colorés dans la masse ou recevoir une peinture ou un badigeon conformément au nuancier couleur édité par la Ville d'Épernay. Les enduits au plâtre du XIX^e siècle seront entretenus et restaurés à l'identique.



Nettoyage :

L'enduit devra être nettoyé avec « douceur », sous risque de détruire la couche naturelle protectrice qu'il constitue. Cette option exclut un nettoyage par projection avec eau ou sable.



Gratté Taloché Tyrolien Balai

LA MAÇONNERIE TRADITIONNELLE ET LA PIERRE

Les maçonneries de pierre de taille appareillées ou en meulière seront restaurées avec soin. Les pierres abîmées seront remplacées par des pierres taillées de même coloration, de même nature, de même aspect et de mêmes dimensions ou reconstituées avec du mortier à base de poudre de pierre.

Les épaufrures seront reprises et les joints seront regarnis à fleur au mortier de chaux et sable, dans la teinte de la pierre.

Les murs en pierre de taille qui auraient été enduits ou peints seront décapés de façon à faire apparaître le parement d'origine et la pierre avec sa coloration naturelle.

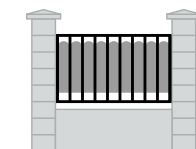
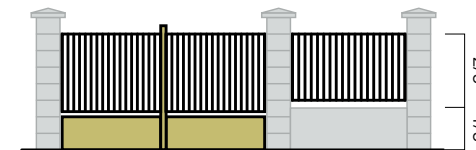
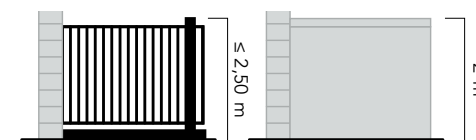
LA BRIQUE

Les éléments en maçonnerie des briques apparentes seront restaurés avec soin avec des briques de même calibre et de même coloration que celles d'origine. Les motifs créés par les diverses colorations de briques naturelles ou vernissées seront maintenus ou rétablis. Les joints seront si nécessaire après ravalement regarnis au mortier de chaux grasse et sable, naturel ou légèrement teinté. Les joints seront fins et beurrés à fleur, sauf si les dispositions d'origine sont différentes (joint creux par exemple).

MUR DE CLÔTURE

En limite de voies et emprises publiques, les murs de clôture anciens seront conservés. Les nouvelles clôtures seront composées :

- d'un mur plein en brique, en pierre ou en enduit surmonté d'un couronnement ;
- d'un mur bahut surmonté d'une grille en métal ou en bois, la hauteur de la grille devant être du double de celle du mur bahut.
- une tôle festonnée peut être positionnée derrière la grille pour servir de dispositif d'occultation.



LE PAN DE BOIS

Quelques constructions à pan de bois subsistent encore dans le centre d'Épernay.

Seules les pièces abîmées de l'ossature d'origine seront changées en respectant le mode d'assemblage initial.

- Les torchis seront constitués de paille, de terre argileuse et d'eau.
- L'enduit sera constitué à base de chaux aérienne qui permet à la structure bois de respirer et qui imperméabilise les murs.
- Enfin, lorsque les bardages devront être remplacés, il faudra utiliser du bois non traité (peuplier, par exemple).

ELÉMENTS DE DÉCORS ET FERRONNERIE

Les éléments de modénature ou reliefs des façades (bandeaux, corniches, chaînes d'angle, encadrements de baies en relief ou chambranles, frontons...) seront conservés et réparés.

Bien que l'isolation par l'extérieur soit recommandée pour éviter les ponts thermiques, un autre procédé sera incontournable lorsque la façade présentera des qualités de modénatures.

Les ferronneries (barres de volets, ferrages, pentures...) seront réparées ou remplacées par un modèle se rapprochant de celui existant.

POSITIONNER DES SORTIES EN FAÇADE, PARABOLES ...

Les échangeurs de chaleurs et les équipements de réception (antennes, paraboles, etc.) devront être positionnés de manière à ne pas être visibles depuis l'espace public et être intégrés, par exemple :

- derrière un garde-corps d'un balcon ou au sol ;
- derrière une clôture ;
- sur un bâtiment annexe ;
- dans les combles.



CONTACT

Dans les Sites Patrimoniaux Remarquables, tous les travaux, hors travaux d'aménagements intérieurs et d'entretien, sont soumis à autorisation d'urbanisme. Renseignements : <https://www.epernay.fr/cadre-de-vie/urbanisme>